Faculté des sciences
Département de mathématiques

PLAN DE COURS
ESM2155-10
Automne 2022

Titre du cours	Stage II – Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.)
Calendrier des rencontres	• Quatre rencontres de groupe : Lundis 12 septembre, 19 septembre, 26 septembre, 17 octobre et 12 décembre 2022. De 9h30 à 12h30 • Une rencontre individuelle : date à déterminer avec la personne superviseure.
Professeur.e / Chargé.e de cours	Jean-François Gagné
Communications	Courriel : gagne.jean-francois.4@uqam.ca

Descripteur officiel du cours

Ce stage permet au stagiaire d'explorer ses capacités à enseigner les mathématiques en développant les compétences requises pour intervenir au premier cycle du secondaire. Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel du ministère prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Ce cours comprend un préstage qui encadre l'étudiant dans la préparation de son enseignement. Le stage lui-même, d'une durée minimale de 26 jours, prévoit, dans une première partie, une présence partielle (physique ou virtuelle selon le contexte) à l'école pour au moins 4 jours pendant les deux premières semaines et, dans une deuxième partie, une présence continuelle (physique ou virtuelle selon le contexte)à l'école pendant au moins 22 jours ouvrables en présence (physique ou virtuelle selon le contexte) d'élèves (prise en charge progressive de la moitié ou des deux tiers des groupes d'une tâche complète pendant une semaine et prise en charge complète de ces groupes pendant les trois autres semaines, pour un minimum de 25 périodes d'enseignement). À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite (physique ou virtuelle selon le contexte) de son superviseur. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugé nécessaire. Ce stage vise également à permettre au stagiaire de confirmer sa décision de faire carrière dans l'enseignement au secondaire.

Documents de référence

1. Ministère de l'Éducation du Québec (2004). Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle. Québec : Gouvernement du Québec.
2. Ministère de l'Éducation du Québec (2009). Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Québec : Gouvernement du Québec.
3. Ministère de l'Éducation du Québec (2016). Progression des apprentissages au secondaire. Mathématiques. Québec : Gouvernement du Québec.

Moodle

Le site Moodle constitue la plateforme essentielle à ce cours. Vous y trouverez tous les outils, consignes et informations relatives aux travaux et évaluations, ainsi que tous les documents relatifs aux règles et aux modalités de stage. Le site peut également servir au dépôt des travaux selon les indications de la personne superviseure. Il est essentiel de visiter la plateforme régulièrement pour vous préparer à la séance suivante. À ce sujet, il vous est impérativement demandé de télécharger ou de vous procurer le matériel nécessaire au cours (textes, exercices, etc.).

Lien vers la page Moodle du cours : https://moodle.uqam.ca/ ESM2155- groupe 10 Automne 2022

Consignes particulières liées à la participation à une activité d'enseignement en ligne

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement avec le groupe-cours.

En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.

Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.

À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la diffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnait ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnait qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

Règles à respecter lors d'un cours ou d'une activité en mode synchrone

* Avoir une connexion filaire si possible
* Utiliser des écouteurs avec micro si possible
* Tester l'équipement au préalable
* S'assurer que la lentille de la caméra est propre
* S'assurer d'avoir tous les documents nécessaires à portée de main
* S'installer dans un endroit calme
* Éloigner les sources de distraction ou de bruit
* Avoir un arrière-plan neutre si possible
* Arriver quelques minutes avant l'heure
* Éviter de manger à l'écran
* Éviter de texter ou de faire d'autres activités pendant le cours
* Ne pas faire de capture ni de partage d'écran
* Désactiver son micro sauf lors d'une prise de parole
* Demander la parole selon les consignes reçues
* Commenter selon les consignes reçues

Notez que de nombreuses informations pertinentes sur le suivi d'un cours à distance sont aussi disponibles à l'adresse suivante : https://etudier.uqam.ca/info-etudes/cours-en-ligne

Compétences

Le MELS exige que les futurs enseignants développent douze compétences bien précises. Une treizième compétence a été ajoutée par la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM. Les activités pédagogiques et d'évaluation du présent cours développeront plus précisément les compétences suivantes :

Compétence 1 **Agir en tant que professionnel ou professionnelle héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions**.
Niveau attendu au terme de la formation initiale • Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève; • Manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et d'en apprécier les potentialités et les limites; • Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève; • Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.
Traitement ou modalités d'évaluation • Tous les travaux et le stage • Sensibilisation
Compétence 2 **Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.**
Niveau attendu au terme de la formation initiale • Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone; • S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.
Traitement ou modalités d'évaluation • Tous les travaux et le stage • Sensibilisation (sanction formative possible)
Compétence 3 **Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.**
Niveau attendu au terme de la formation initiale • Concevoir correctement des activités d'enseignement-apprentissage variées et d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences ; • Intégrer ces activités dans une planification à long terme.
Traitement ou modalités d'évaluation • Tous les travaux et le stage • Sensibilisation
Compétence 4 **Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.**
Niveau attendu au terme de la formation initiale • Guider, par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation de tâches d'apprentissage; • Animer les élèves dans l'accomplissement d'un travail coopératif; • Détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier.
Traitement ou modalités d'évaluation • Tous les travaux et le stage • Sensibilisation

Compétence 5
Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves;
- Préciser, de façon autonome, des correctifs à apporter à son enseignement;
- Contribuer avec ses pairs à la préparation du matériel d'évaluation, à l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences et à l'élaboration d'outils de communication destinées aux parents ;
- Communiquer à l'élève les résultats d'un processus d'évaluation diagnostique et indiquer aux parents et aux membres de l'équipe pédagogique les éléments des stratégies d'intervention corrective envisagées.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Sensibilisation

Compétence 6
Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Mettre en place et maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe ;
- Repérer et corriger des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement au groupe-classe;
- Anticiper des problèmes de déroulement des activités de la classe et planifier des mesures en vue de les prévenir ;
- Déterminer et appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec les élèves présentant des comportements inappropriés.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Sensibilisation

Compétence 7
Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Échanger avec d'autres intervenants afin de prévoir un plan d'intervention adapté ;
- Adapter ses interventions aux difficultés particulières des élèves.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Sensibilisation

Compétence 8
Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage ;
- Disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources d'internet, et de savoir les intégrer, de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage;
- Utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec les collègues et des experts, etc.;
- Transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TIC pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Sensibilisation

Compétence 9
Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Situer son rôle par rapport à celui des autres intervenantes et intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun;
- Adapter ses actions aux visées éducatives et apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration et en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets d'école;
- Établir une relation de confiance avec les parents.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Sensibilisation

Compétence 10
Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Contribuer de manière pertinente aux travaux de l'équipe enseignante ;
- Critiquer de façon constructive les réalisations de l'équipe et apporter des suggestions novatrices en matière pédagogique.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Sensibilisation

Compétence 11
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement;
- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver;
- Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement ;
- Entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Sensibilisation

Compétence 12
Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe ;
- Répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- **Éliminatoire**

Compétence 13
S'approprier la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise; se sentir réellement concerné dans ses actions pédagogiques; développer les compétences de l'éducation interculturelle.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Acquérir des connaissances théoriques relatives à la pluriethnicité et prendre conscience des dimensions culturelles et sociales de l'éducation : attitude pertinente quant à l'exercice de la citoyenneté, sensibilisation à la problématique allophone, ouverture à la diversité;
- Prendre en considération la diversité ethnique dans ses actions didactiques et pédagogiques.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Sensibilisation

Source des 12 compétences du MELS: http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=250

Objectifs spécifiques

1. Amener le stagiaire à développer des stratégies propres à la planification, à l'organisation et à la supervision du mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves (compétence professionnelle 6);

    a. planifier et mettre en place un mode de fonctionnement du groupe-classe;
    b. établir une relation maitre-élèves qui favorise le maintien d'un climat propice aux apprentissages;
    c. mobiliser ses connaissances de la psychologie des élèves, des caractéristiques particulières de la classe et des différences individuelles;
    d. mobiliser des stratégies de gestion des comportements et exercer des habiletés de gestion de la classe;
    e. mobiliser ses connaissances et ses stratégies de gestion des apprentissages (consignes, questionnement, conditions favorisant l'apprentissage).

2. Amener le stagiaire à développer des stratégies de communication pédagogiques efficaces et à confirmer sa maitrise de la langue orale et écrite dans divers contextes liés à la profession enseignante (compétence professionnelle 2);

    a. mobiliser ses connaissances de la norme linguistique standard du français oral et écrit;
    b. mobiliser ses connaissances et ses stratégies relatives à la communication pédagogiques efficaces pour formuler des consignes claires et efficaces pour la gestion des apprentissages et des comportements;
    c. mobiliser ses connaissances et ses stratégies relatives à la formulation de questions pertinentes et efficaces pour l'apprentissage.

3. Amener le stagiaire à développer ses capacités d'analyse réflexive et à montrer son engagement envers le développement de ses compétences professionnelles (compétence professionnelle 11);

    a. effectuer des retours sur sa pratique pédagogique: objectifs, moyens, organisation et déroulement des activités, atteinte des objectifs, etc.;
    b. effectuer des retours sur sa pratique pédagogique en tenant compte de l'attitude des élèves;
    c. recourir à une démarche réflexive systématique (décrire, problématiser, analyser, se projeter dans l'avenir);
    d. soumettre ses questions, ses analyses et ses solutions à ses formateurs et en discuter;
    e. identifier ses valeurs, ses forces, ses difficultés, ses limites et ses possibilités.

4. Amener le stagiaire à montrer des attitudes et des comportements éthiques et professionnels (compétences professionnelles 9, 10 et 12);

    a. affiner ses connaissances du fonctionnement d'une école et des valeurs qui y sont véhiculées, et en faire l'analyse;
    b. collaborer avec les ressources humaines disponibles dans le milieu;
    c. prendre en charge des fonctions de l'enseignant autres que la prestation de l'enseignement (tâche administrative, contrôle des élèves et interventions disciplinaires);
    d. prendre des engagements dans le milieu et les respecter;
    e. montrer en tout temps une attitude et des comportements éthiques envers les élèves, les parents et le personnel scolaire.

5. Initier le stagiaire à la pratique de l'enseignement et amorcer le développement des compétences didactiques requises pour guider les apprentissages des élèves (compétences professionnelles 1, 3 et 4);

    a. mobiliser ses connaissances théoriques et curriculaires relatives à la discipline français (contenus, culture disciplinaire, programmes, attitudes face à la discipline, vocabulaire de la discipline, liens avec les autres disciplines);
    b. mobiliser ses connaissances didactiques relatives à la discipline français (planifier et réaliser une suite d'activités d'enseignement, dans une optique d'innovation et de diversification des démarches d'enseignement, en conformité avec les prescriptions ministérielles.
    c. Amener le stagiaire à **confirmer son choix de carrière** et à aborder les autres stages d'enseignement du baccalauréat en vue de parfaire sa formation.

Modalités du cours stage

Ce stage est d'une durée de 26 jours, dont au moins 22 jours ouvrables consécutifs précédés de quatre jours d'observation. Il prévoit la prise en charge supervisée des deux tiers (1er cycle secondaire) ou de la moitié (2e cycle secondaire) des groupes d'une tâche d'enseignement pour un minimum de 25 périodes d'enseignement. Le stage représente donc entre 50% et 66% de la tâche normale d'un enseignant selon le niveau scolaire.

Vue d'ensemble du calendrier des activités

<table>
<tr><th colspan="2">Préstage</th><th>Stage</th><th>Poststage</th></tr>
<tr><th>Rencontres de groupe avec le coordonnateur de stage (UQAM)</th><th>Dans le milieu de stage</th><th>Dans le milieu de stage</th><th>Rencontre de groupe avec le coordonnateur de stage(UQAM)</th></tr>
<tr><td>Lundis 12, 19, 26 septembre, 17 octobre
9 h 30 à 12 h 30</td><td rowspan="2">4 jours d'observation dans le milieu de stage</td><td rowspan="2">Entre le 7 novembre et le 9 décembre 2022.
Planification et réalisation de l'enseignement
Organisation et supervision du fonctionnement des groupes-classes
22 jours consécutifs</td><td rowspan="2">Lundi 12 décembre
9 h 30 à 12 h 30</td></tr>
<tr><td>Rencontre individuelle avec la personne superviseure (à distance)
Date à déterminer</td></tr>
</table>

Le préstage

Les semaines qui précèdent le stage sont précieuses pour le stagiaire. **La présence du stagiaire à chacune des rencontres préparatoires au stage est obligatoire**. Ces rencontres visent à faire la synthèse des différents apprentissages réalisés dans sa formation universitaire (pratique et théorique). Plus précisément, ce sera le moment : 1- de faire le point sur sa maitrise de la communication pédagogique efficace et d'en parfaire ses connaissances et stratégies; 2- de parfaire ses connaissances et ses habiletés en gestion de classe (apprentissages et comportements) afin d'être en mesure de planifier, d'organiser et de superviser le fonctionnement de ses groupes-classes (compétence professionnelle 6); 3- d'apprendre à planifier les apprentissages, notamment **en s'appropriant l'outil de formation qu'est le *Canevas de préparation d'un cours (déposé en format .docx sur Moodle)***. Globalement, c'est également l'occasion de faire le point sur l'état de ses compétences professionnelles relatives aux responsabilités de la profession enseignante.

Les rencontres avec l'enseignant formateur associé devront permettre à l'étudiant de se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel il évoluera au cours de son stage, de discuter avec l'enseignant associé des contenus de cours à enseigner, de la démarche d'enseignement, de l'identification des outils d'encadrement des élèves, etc. Le stagiaire devra également, avant son stage, présenter les préparations des premières leçons qu'il enseignera afin de présenter l'outil de planification, d'expliquer son usage et son utilité et de discuter avec son enseignant formateur associé des leçons planifiées. Les visites d'observation en classe permettront au stagiaire de mieux connaitre les élèves et, aidé de son superviseur et de son enseignant associé, de choisir les stratégies d'enseignement les mieux adaptées aux besoins de ses élèves.

Le stage

Pendant les cinq semaines de la réalisation du stage, le stagiaire devra prendre en charge deux groupes-classes de façon progressive.

- Pendant la première semaine (au maximum), le stagiaire **observe** l'enseignant formateur associé et les élèves et **participe** aux activités de la classe, de façon graduelle. À titre indicatif, voici une liste d'activités à confier au stagiaire (dès la première semaine si possible):
    - s'occuper de l'accueil et de la fermeture (prise de présence, annonce du devoir, etc.);
    - partager l'enseignement d'une partie d'une période (animer une activité, donner des consignes, faire un exposé magistral, etc.);
    - aider les élèves pendant une activité de travail individuel ou collectif;
    - encadrer les élèves pendant une activité de récupération ou de devoirs.

- Pendant les quatre autres semaines, le stagiaire **enseigne** de façon continue et autonome, mais reste toujours sous la supervision de son enseignant formateur associé. Il assume la responsabilité complète de la planification de l'enseignement (C3), de son pilotage (C4), du bon fonctionnement des groupes-classes (C6) et de l'apprentissage des élèves.

Le stagiaire doit préparer chacun de ses cours de façon minutieuse et présenter ses préparations à son EFA.

Le poststage

Le poststage consiste à prendre du recul sur son expérience de stage et à y poser un regard analytique et critique afin de planifier la poursuite (ou non) de sa formation à l'enseignement du français. Pour ce faire, le stagiaire devra :

- Participer à une rencontre (**obligatoire**) d'échanges sur le stage, avec les autres stagiaires de son groupe et le coordonnateur des stages. Cette rencontre est importante, car elle constitue le moment par excellence pour amorcer l'intégration des nouveaux apprentissages réalisés par le stagiaire dans le cadre de son stage;
- Réaliser les travaux d'analyse demandés dans le *Guide des travaux écrits;*
- Réviser son *Plan de formation*.

Note : Toutes les communications par courriel entre les stagiaires et ses formateurs doivent se faire par l'entremise de l'adresse électronique de l'UQAM, considérée comme l'adresse « professionnelle » du stagiaire.

Évaluation du stagiaire - la progression du stage I au stage IV

Dans le cadre de leur Baccalauréat en enseignement secondaire, les étudiants font quatre stages. L'évaluation de chacun de ces stages doit tenir compte de la progression des compétences du stagiaire. Cette progression est illustrée dans le tableau suivant :

Volets	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
1. La discipline enseignée (C1, C13)		Avertissement	Avertissement	Éliminatoire
2. La didactique (C3, C4, C5, C8, C13)		Avertissement	Avertissement	Éliminatoire
3. La psychopédagogie et la gestion de classe (C6, C7, C13)		Avertissement	Éliminatoire	Éliminatoire
4. L'analyse réflexive (C11)	Avertissement	Avertissement	Avertissement	Éliminatoire
5. La langue (C2, C4, C6, C13)	Avertissement	Sanction formative	Éliminatoire	Éliminatoire
6. La vie de l'école (C9, C10, C13) et l'éthique professionnelle (C12)	Éliminatoire	Éliminatoire	Éliminatoire	Éliminatoire

Sens des termes utilisés dans le tableau ci-dessus :

- ***Avertissement*** signifie que ce volet de compétences fait l'objet d'une attention particulière au cours de ce stage et qu'un échec dans ce volet entrainera le dépôt au dossier de l'étudiant d'une note de sorte que, lors du prochain stage, les lacunes identifiées dans ce volet devront être corrigées. **Par ailleurs, un échec à deux des volets de compétences non éliminatoires entraine l'échec du stage.**
- ***Sanction formative*** signifie que si des lacunes en français oral ou écrit sont identifiées lors du *Stage II*, l'étudiant devra réussir un cours qui lui sera indiqué avant que sa note de stage soit remise au registraire.
- ***Éliminatoire*** signifie qu'un échec dans ce volet de compétences entraine l'échec du stage.

L'évaluation du stage touche les 13 compétences professionnelles : les 12 compétences du document *Orientations et compétences professionnelles*[1] du MÉLS (2001) et une treizième compétence relative à la diversité culturelle et linguistique du contexte montréalais ajoutée par l'UQAM. La responsabilité de cette évaluation revient au superviseur, représentant de l'Université. L'évaluation de l'enseignant formateur associé est bien entendu prise en compte et prend une place importante, à côté d'autres traces :

- ✓ Les rencontres pré et poststage : **la présence** et la participation active de l'étudiant lors de ces rencontres, la réalisation des activités et travaux demandés, etc. ;
- ✓ La ou les rencontres d'accompagnement tenues avec l'étudiant avant et pendant le stage ;
- ✓ Les travaux demandés et présentés dans le *calendrier de stage*;
- ✓ Les observations réalisées lors des visites de supervision et l'évaluation de l'enseignant formateur associé ;
- ✓ L'assiduité du stagiaire dans la remise des divers travaux, notamment des corrections à effectuer dans le cadre du stage ;
- ✓ Tout autre trace (ou fait) rapportée ou observée qui est jugée pertinente.

Dans l'évaluation d'un stagiaire, il importe de ne jamais perdre de vue l'importance de porter un **jugement global** sur la qualité de chacune des compétences professionnelles. Aussi, le superviseur va considérer les améliorations réalisées en cours de stage à la suite des suggestions, conseils et demandes de l'enseignant formateur associé et du superviseur. Pour chaque énoncé de compétence, le superviseur va porter un jugement global et qualitatif en appui sur la ou les traces pertinentes. Par exemple, la compétence 3 sera évaluée à partir des préparations de cours réalisées par le stagiaire. Les cotes suivantes sont utilisées :

EXCELLENT	A	• Étant donné les exigences de ce stage et en appui sur les traces pertinentes, le stagiaire dépasse les attentes.	89% et plus[2]
TRÈS BIEN	B	• Étant donné les exigences de ce stage et en appui sur les traces pertinentes, le stagiaire satisfait aux attentes. Il est en mesure d'améliorer les aspects plus faibles de sa pratique et de perfectionner ses atouts par lui-même.	77% à 88%
BIEN	C	• Étant donné les exigences de ce stage et en appui sur les traces pertinentes, le stagiaire satisfait aux attentes minimales. Il pourra améliorer les aspects plus faibles de sa pratique avec le soutien de ses formateurs et saura perfectionner ses atouts avec leurs conseils.	65% à 76%
ÉCHEC	E	• Étant donné les exigences de ce stage et en appui sur les traces pertinentes, le stagiaire présente des difficultés importantes qu'il ne semble pas être en mesure d'améliorer.	64% et moins

Barème pour la notation littérale du Département de didactique des langues – Cours siglés DLS

Appréciation	Note littérale	%	/4,3
Excellent	A+	97% et plus	4,3
	A	93% et plus	4,0
	A–	89% et plus	3,7
Très bien	B+	85% et plus	3,3
	B	81% et plus	3,0
	B–	77% et plus	2,7
Bien	C+	73% et plus	2,3
	C	69% et plus	2,0
	C–	65% et plus	1,7
Échec	E	64% et moins	0,0

[1] MELS (2001), Orientations et compétences professionnelles, Québec : Gouvernement du Québec.

[2] Ce barème est celui du Département de didactique des langues pour les cours siglés DLS.

Résultat du stage
Après avoir précisé son appréciation pour chacune des compétences, le superviseur va déterminer le résultat global du stage en fonction des balises ci-dessous. Les résultats possibles sont : A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, E.

• Une majorité (voire la totalité) de A a été attribuée à l'ensemble des compétences ainsi qu'aux compétences ciblées pour le stage concerné. Sinon, passez à la cote B… o Au stage II : C2, C6, C11 et C12 o Au stage III : C2, C3, C6, C7, C11 et C12 o Au stage IV : C1, C2, C3, C4, C6, C7, C11, C12	A
• Une majorité de B a été attribuée aux compétences ciblés *(voir ci-dessus)* du stage concerné. Les autres ont reçu majoritairement la cote B (*on pourrait donc y trouver des A, très peu de C*). Sinon, passez à la cote C…	B
• Les compétences ciblées pour le stage concerné *(voir ci-dessus)* sont réussies (B ou C). Des compétences parmi les suivantes ont reçu un C sans dépasser 2 « échecs » pour les autres compétences: o Au stage II : C1 et C3 o Au stage III : C1, C4 et C5 o Au stage IV : C5, C9, C10, C13 • Selon les compétences échouées, l'étudiant doit s'engager dans l'élaboration et la réalisation d'un plan de formation ciblé. Sinon, passez à la cote E.	C
• Une ou des compétences ciblées pour le stage *(voir ci-dessus)* sont échouées. L'étudiant doit s'engager dans l'élaboration et la réalisation d'un plan de formation.	**É**

Politique relative à la qualité de la langue française au Département de didactique des langues

Dans le cas des stages, c'est par l'évaluation de la compétence professionnelle ***C2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante*** *que la qualité de la langue est évaluée.*

Situations problématiques pouvant mener à l'échec du cours stage

Chacune des conditions suivantes conduit automatiquement à l'échec du cours stage :

- Un échec dans un des champs de compétences éliminatoires.
- Un échec dans deux champs de compétences non éliminatoires.
- Le défaut de remettre les travaux, préparés conformément aux exigences de chacune des concentrations et dans les délais prévus.
- Plus de 25 % d'absence à l'école durant la réalisation du stage.
- L'arrêt du stage à la suite d'une concertation entre le milieu et l'université.
- Des comportements et propos (incluant ceux publiés sur les réseaux sociaux, ainsi que la non remise des corrections en stage) non professionnels envers des élèves et leurs parents, envers les formateurs et les enseignants de l'école, envers le milieu de stage, envers ses collègues, etc.
- Absence(s) aux rencontres préparatoires au stage sans pièce justificative valable.

PLAGIAT - Règlement no 18 sur les infractions de nature académique
Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : **www.integrite.uqam.ca**

Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique no 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information : instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :
Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :
harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514 987-0348
calacs@uqam.ca trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131**

Calendrier des activités (sous réserve de modification)

Veuillez noter que **la présence des stagiaires à chacune des rencontres préparatoires et poststage est obligatoire**. Le déroulement des rencontres pré et poststage est sujet à des modifications ou à un réaménagement en fonction des superviseurs. Les contenus sont toutefois les mêmes.

Préstage

À l'école de stage	• 4 jours d'observation • Rencontre à l'école de l'étudiant et de l'enseignant formateur associé afin de s'entendre sur le fonctionnement du stage, sur les contenus à enseigner et sur le matériel didactique disponible. Au moins deux moments d'observation de chacun des groupes classe.

Cours 1	• Présentation du plan de cours
	• Présentation des documents du site du Bureau de la formation pratique au www.stages.uqam.ca
	  ○ Les grilles d'évaluation pour l'enseignant associé et pour la direction
	  ○ Le document d'information pour le milieu scolaire (à remettre à l'enseignant formateur associé).
	  ○ Les règles de stage
	  ○ Le code d'éthique du stagiaire (Guide du savoir professionnel du stagiaire; Les médias sociaux : des outils aussi utiles que redoutables)
	  ○ L'arrêt d'un stage
	  ○ La suppléance en cours de stage
	  ○ L'accident en cours de stage
	  ○ Les antécédents judiciaires
	• Présentation du G*uide des travaux*
	• Précisions sur le déroulement des activités préparatoires au stage, des activités de stage et des activités poststage

Cours 2	• Remise des travaux et documents prévus en fonction des consignes de la personne superviseure (voir le *Guide des travaux*);
	• Introduction du canevas de planification d'un cours :
	  ○ prévoir des stratégies de gestion de classe
	  ○ considérer l'importance de la maitrise des contenus et de la planification de leur enseignement
	• Exercice d'appropriation du canevas.

Cours 3	• Remise des travaux et documents prévus en fonction des consignes de la personne superviseure (voir le *Guide des travaux*);
	• La communication efficace en classe :
	  ○ formuler des consignes claires
	  ○ poser des questions pertinentes et efficaces

À distance
Cours 4 et 5
	• Rencontres individuelles ou en groupe avec le superviseur de stage
	• Remise des travaux et documents prévus en fonction des consignes de la personne superviseure (voir le *Guide des travaux*);
	• Au cours de cette rencontre, les points suivants seront abordés :
	  ○ les caractéristiques de l'école et de son milieu;
	  ○ les composantes de votre stage;
	  ○ le fonctionnement de classe de l'enseignant formateur associé et celle du stagiaire;
	  ○ les stratégies de gestion des apprentissages et des comportements.

Stage

Voir le calendrier officiel des stages	• Observer son enseignant formateur associé et lui apporter de l'assistance durant les premières leçons; • Planifier l'enseignement et l'apprentissage de façon générale et détaillée (préparation de chaque période d'enseignement); • Prendre l'enseignement en charge de façon graduelle, en vue d'assumer de façon plus autonome la responsabilité des groupes classes.

Poststage

Cours 6	Cette rencontre obligatoire permet de faire le point sur la dernière expérience de stage, amorcer le *Bilan de stage* et de faire le point sur son plan de formation.

Fin décembre	Remise du *Bilan de stage* selon la date précisée dans l'entente d'évaluation.

Bibliographie / Ouvrages complémentaires

Boisvert, J. (1999). *La formation de la pensée critique. Théorie et pratique*. St-Laurent : ERPI.

Bouchard, K. et Gagnon, R. (2002). L'analyse de sa pratique enseignante. *Pédagogie collégiale, 15*(4), 46-48.

Boutin, G. et Lamarre, A.-M. *La formation pratique à l'Université du Québec. Analyse réflexive*. https://www.uquebec.ca/dernier-stage/

Brooffield, S. (1995). *Becoming a critically reflective teacher*. San-Francisco : Jossey-Bass.

Charlier, É., Beckers, J., Boucenna, S., Biemar, S., François, N., & Leroy, C. (2013). *Comment soutenir la démarche réflexive? Outils et grilles d'analyse des pratiques.* Bruxelles : De Boeck.

Goupil & Lusignan (1993). *Apprentissages et enseignement en milieu scolaire*. Boucherville : Gaétan Morin.

Langlois & Cloutier (2006). *La planification pédagogique au secondaire*. Montréal : Éditions Hurtubise

MÉLS (2001). *La formation à l'enseignement*. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2004). *Programme de formation de l'école québécoise*. Enseignement secondaire, premier cycle. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2009). *Programme de formation de l'école québécoise*. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2016). *Progression des apprentissages au secondaire*. Mathématiques. Québec : Gouvernement du Québec.

Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris : ESF.